



for a living planet

Les domaines skiabiles en Suisse

Papier de position

Walter Vetterli

Juin 2011



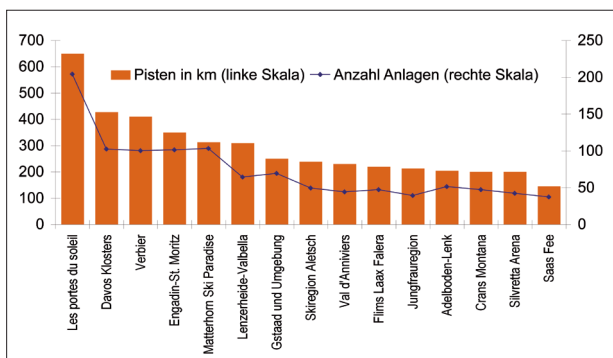
1. Le contexte

Les sports d'hiver sont d'une importance touristique et économique primordiale pour l'espace alpin. Les remontées mécaniques jouent un rôle central dans ce domaine. En Suisse, quelque 1800 remontées mécaniques transportent environ 280 millions d'usagers par année et réalisent un chiffre d'affaires de 800 à 900 millions de francs.

Revers de la médaille: les sports d'hiver représentent une lourde charge pour l'écosystème alpin. Les domaines skiables occupent de grandes surfaces. Leur aménagement a un impact durable sur le sol, la faune et la flore, et altère profondément le paysage. Le tourisme de masse se traduit par un développement exponentiel du trafic avec ses répercussions négatives, sans compter la consommation de terrain et d'énergie pour l'hébergement des touristes. Rares sont désormais les vallées et les montagnes qui ne sont pas exploitées ou équipées à des fins touristiques ou agricoles. Dans les Alpes, il ne reste plus que quelques rares étendues sauvages. Or, de telles régions laissées à l'état naturel sont essentielles pour la biodiversité et pour nous aussi, êtres humains, car elles ont une valeur de ressourcement élevée.

Une concurrence toujours plus acharnée

Les domaines skiables se livrent une lutte toujours plus acharnée pour répondre aux exigences croissantes des sportifs d'hiver en termes de pistes, de restaurants, d'accessibilité et d'offres de loisirs. Le marché demande aujourd'hui des moyens de transport rapides et confortables, des pistes enneigées et parfaitement préparées, et aussi des halfpipes et des snowparks. Parallèlement, le nombre de skieurs n'a pas sensiblement augmenté ces dernières décennies et la relève n'est pas assurée. On ne s'étonnera donc pas que



Die grössten Skigebieten der Schweiz.

certaines stations de ski, surtout les plus petites, soient aux prises avec de sérieuses difficultés financières. S'y ajoute que les exploitants ont toujours plus de mal à attirer des investissements de tiers. Les temps où les domaines skiables étaient en majeure partie financés à fonds perdus par les pouvoirs publics sont révolus. Une étude de l'université de St-Gall datée de 2005 arrive à la conclusion que seuls deux tiers des remontées mécaniques sont viables à moyen terme.

La grande course aux équipements

Pendant que les petits domaines skiables périclitent ou disparaissent, les stations plus importantes et situées à plus haute altitude continuent de se développer. Cette course à l'échelle alpine induit des processus de concentration et rationalisation qui sont en soi souhaitables. Malheureusement, les exploitants des remontées mécaniques misent également toujours plus sur l'extension et l'interconnexion des domaines skiables entre eux, n'hésitant pas à empiéter sur les dernières vallées et montagnes encore à l'état sauvage. Ils réagissent aux changements climatiques avec des installations d'enneigement pour pallier l'insuffisance ou l'absence de neige et avec la couverture des glaciers à l'aide de bâches pour freiner la fonte. Cette évolution encourage indirectement la construction de résidences secondaires et le développement d'autres offres infra-structurelles (par ex. wellness).

2. La position du WWF Suisse

Le WWF s'engage en faveur d'un tourisme d'hiver durable et respectueux de l'environnement:

- Le WWF reconnaît que le tourisme d'hiver est un des principaux secteurs économiques de nombreuses régions de montagne, mais observe néanmoins la lourde charge que les sports d'hiver représentent pour l'écosystème alpin.
- Le paysage représente le capital du tourisme et de la population locale. Il doit pouvoir préserver sa valeur également dans le cas d'une perte d'importance des sports de neige.
- Les Alpes sont un haut lieu d'importance mondiale de la biodiversité. Le WWF plaide pour la conservation de la diversité des espèces et pour la protection des dernières vallées et montagnes encore intactes.

- Le WWF demande un arrêt de la construction de nouveaux domaines skiables et de l'équipement de nouveaux territoires à des fins touristiques.
- De nouvelles installations peuvent être autorisées ponctuellement dans des domaines skiables existants, pour autant qu'elles ne touchent pas des zones protégées et ne s'étendent pas à de nouvelles unités topographiques.
- Le développement de domaines skiables doit faire l'objet d'une planification globale aux niveaux national, cantonal et régional.
- Il est tout aussi impératif de délimiter de manière juridiquement contraignante les régions qui ne seront pas touchées par le tourisme du ski.
- L'enneigement artificiel gaspille l'eau et l'énergie, altère le cycle hydrique et nuit à la flore. Les marais, les prairies sèches, les marges proglaciaires et les plaines alluviales alpines ne doivent pas être enneigées artificiellement. Les additifs doivent être bannis.
- La couverture des glaciers n'est pas la bonne réponse au réchauffement du climat et ne devrait être autorisée que de manière ponctuelle.
- La manipulation de la neige par les engins de pistes (snowfarming) et l'entretien intensif des pistes de ski endommagent le sol et la flore et doivent être réduits au strict minimum.
- En Suisse, il existe 42 aires d'atterrissage en montagne, dont plus de la moitié dans des paysages nationaux protégés ou en limite de ceux-ci. Le WWF demande une interdiction générale des vols et atterrissages hélicoptères à des fins touristiques dans les Alpes suisses, à l'exception des vols nécessaires pour le sauvetage en montagne et le ravitaillement des cabanes.

3. Les demandes du WWF Suisse

Halte aux nouvelles installations

Le WWF demande qu'un terme soit mis au développement de nouveaux domaines skiables et à l'équipement de nouveaux territoires pour des raisons écologiques et économiques. Cet arrêt concerne également les extensions et interconnexions de domaines existants qui affectent de nouvelles zones vierges et/ou équipent la haute montagne. De nouvelles installations peuvent être autorisées ponctuellement dans les domaines existants, pour autant qu'elles ne

touchent pas des zones protégées, ne s'étendent pas à de nouvelles unités topographiques et s'inscrivent de manière optimale dans le paysage. Il convient dans le même temps d'examiner la suppression d'installations qui ont fait leur temps.

Une modernisation en accord avec l'environnement

Le WWF plaide pour que la modernisation des domaines skiables existants se fasse elle aussi de manière à ménager l'environnement et dans le respect des règles du développement durable. En cas d'interventions dans le paysage, des mesures de compensation doivent être prises, par exemple la création de zones de repos pour la faune ou la délimitation d'espaces protégés. Idem pour la reconversion d'infrastructures d'hiver pour le tourisme d'été. Des installations qui ne sont plus utilisées doivent être démontées et le terrain rendu à la nature.

Des planifications globales pour les domaines skiables

Le WWF plaide pour des planifications aux niveaux national, cantonal et régional du développement des domaines skiables et pour la délimitation juridiquement contraignante de régions devant être épargnées à la fois par le tourisme de ski et par des interventions dans le paysage pour le tourisme d'été. Les domaines skiables doivent être intégrés dans les plans directeurs de tous les cantons et les concepts de développement touristiques supracommunaux élaborés sur la base de l'aide à la planification de l'Office fédéral du développement territorial. Au niveau fédéral, le WWF appelle de ses vœux un plan sectoriel national qui couvre également les zones touristiques dites de tranquillité. Des données librement accessibles doivent permettre d'avoir une vue d'ensemble des moyens de transport et des infrastructures (y inclus les installations d'enneigement) ainsi que de leur financement.

Pour un tourisme d'hiver durable

Un tourisme d'hiver qui satisfait aux critères du développement durable doit inclure un accès attractif en transport public, une bonne efficacité énergétique des stations, un assortiment de produits régionaux dans les magasins et les hôtels et la prévention des «lits froids». Le WWF préconise l'introduction d'un label de qualité pour les stations de ski respectueuses de l'environnement.

Pas de fonds publics

Les pouvoirs publics ne devraient plus subventionner l'équipement de nouveaux territoires avec des remontées mécaniques ni les installations d'enneigement. Le WWF demande le report des subventions vers des offres touristiques en accord avec la protection de l'environnement et qui tiennent compte aussi d'un nombre croissant de touristes non-skieurs.

Enneigement artificiel

En Suisse, plus d'un tiers des 5000 km de pistes peuvent être enneigées artificiellement. Le WWF a constamment mis en garde contre les effets négatifs de cette pratique pour la nature et l'environnement. Les canons à neige sont synonymes de gaspillage d'eau et d'énergie. Pour recouvrir un seul mètre carré de 30 cm de neige artificielle, il faut environ 100 litres d'eau. Si cette eau est prise aux lacs et aux ruisseaux de montagnes, elle manque ensuite dans le cycle hydrique naturel.

Il ressort d'une étude réalisée par l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches que l'enneigement artificiel induit des modifications dans la végétation alpine et une baisse de la diversité des espèces. Le nivellement des pistes, qui va souvent de pair avec la construction d'installations d'enneigement, endommage gravement et durablement la végétation, particulièrement en montagne.

Couverture des glaciers

Les effets de la couverture des glaciers pour l'écosystème sont encore inconnus. Quoiqu'il en soit, ce procédé défigure le paysage alpin. Le WWF exige un régime d'autorisation, des études d'impact scientifiques et une réglementation sévère et harmonisée au niveau suisse.

4. Perspectives à l'heure des changements climatiques

Les changements climatiques auront pour effet de diminuer le nombre de régions propices à la pratique du ski. Avec un réchauffement de 2° C, seuls 80% des domaines skiables actuels en Suisse auront encore un enneigement assuré, et avec un réchauffement de 4° C, plus que 50%. Le tourisme du ski sera particulièrement affecté dans les Alpes vaudoises et fribourgeoises, le Tessin, la Suisse centrale et orientale, alors que le Valais et les Grisons s'en tireront mieux. L'enneigement artificiel ne pourra remplacer le manque de neige qu'à certaines conditions. En effet, avec des températures plus élevées, même l'enneigement artificiel a des limites. Conclusion: les changements climatiques vont aggraver les difficultés financières des remontées mécaniques et accélérer encore le changement structurel de ce secteur.

En résumé

D'une importance économique indéniable pour nos régions de montagne, le tourisme d'hiver met aussi l'écosystème alpin à rude épreuve. Il affecte durablement le sol, la flore et la faune, et altère le paysage en profondeur. Les vallées et montagnes qui en sont épargnées sont devenues rares.

Le WWF plaide pour le maintien des dernières régions non exploitées dans l'espace alpin. Il demande un arrêt de la construction de nouveaux domaines skiables et de l'équipement de nouveaux territoires pour le tourisme du ski, ainsi qu'une modernisation des domaines et infrastructures existants, qui soit axée sur la protection de l'environnement et qui respecte les critères du développement durable.

Les installations d'enneigement et la couverture des glaciers ne peuvent pas stopper le réchauffement climatique, et le nombre de domaines skiables à l'enneigement naturel garanti continuera de baisser inexorablement. Le WWF revendique des planifications globales aux niveaux national, cantonal et régional, et la délimitation de zones vierges de tout équipement.



Der WWF will der weltweiten Naturzerstörung Einhalt gebieten und eine Zukunft gestalten, in welcher die Menschen im Einklang mit der Natur leben.

Der WWF setzt sich weltweit ein für:

- die Erhaltung der biologischen Vielfalt,
- die nachhaltige Nutzung natürlicher Ressourcen
- die Eindämmung von Umweltverschmutzung und schädlichem Konsumverhalten.

WWF Suisse

Hohlstrasse 110
Postfach
8010 Zürich

Tel 01 297 21 21
Fax 01 297 21 00
service@wwf.ch
www.wwf.ch
Spendenkonto: PC 80-470-3